

# Info syndicale CGT NAVALE

## Coronavirus

Le gouvernement a décrété la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, lycées et universités et de tous les « lieux recevant du public, non essentiels à la vie du pays » jusqu'à nouvel ordre. Il demande de limiter tous les rassemblements et déplacements, dans le but de retarder la propagation du coronavirus. L'objectif est d'essayer de sauver le maximum de celles et ceux qui se retrouveront dans les services hospitaliers de réanimation. Il n'y aurait que 12 000 respirateurs artificiels dans le pays.

Sans ces précautions pour étaler le pic de la maladie, on risque de se retrouver dans la situation de l'Italie, où les médecins en sont à choisir ceux qui bénéficieront de ces respirateurs pendant 1 à 3 semaines et ceux qui n'en bénéficieront pas avec une probabilité bien plus importante de mourir.

D'après les scientifiques, plus de la moitié de la population sera contaminée, avec un taux de mortalité qui pourrait aller jusqu'à 2 pour 100. Si des mesures d'urgence ne sont pas prises, cela risque de provoquer des milliers de morts supplémentaires qui auraient pu être évitées.



Alors, dans ce contexte, est-ce vraiment « essentiel à la vie du pays » de continuer à se rassembler à 5000 personnes sur le site, pour produire des paquebots qui n'ont socialement aucun caractère urgent ?

Notre santé, celle de nos familles, de nos proches, est mis en jeu pour que continuent à rentrer les profits !

**La CGT demande la fermeture du site avec des garanties sur le maintien des salaires POUR TOUS.**

En France, l'ensemble des lieux de vie sociale sont fermés jusqu'à nouvel ordre mais dans les usines et aux chantiers, on nous demande de continuer à produire comme s'il ne se passait rien, comme si se côtoyer quotidiennement à plusieurs milliers de personne n'était pas un facteur de propagation, cherchez l'erreur et **surtout cherchez l'irresponsabilité !**

**Oui, aux chantiers l'incohérence et l'irresponsabilité est manifeste :**

Alors que l'ensemble des commerces sont fermés à Penhoët, les selfs et corner seraient ouverts ?

Alors que les mesures de confinement vont certainement se généraliser, les chantiers resteraient ouverts, créant ainsi un foyer centralisé d'épidémie que nous rapporterions à la maison en rentrant le soir ?

**C'est ce que nous a dit pourtant la direction des chantiers en CSE ce lundi matin qui a annoncé le maintien des activités sur le site jusqu'à nouvel ordre !**

Jusqu'ici la seule décision prise par la direction des chantiers a été de poser 2 jours de congés ARTP employeur, pour le parent en difficulté de garde ce lundi et ce mardi ! Même dans les détails les plus petits et secondaires, la direction voit son intérêt ! Ce n'est pas acceptable... d'autant que l'arrêt maladie décrit par le gouvernement est très simple à mettre en œuvre par l'employeur et n'impose pas une telle mesure. D'après la direction, ce sont les juristes de l'IUMM qui le leur ont conseillé ! Ils ont le dos large, dans d'autres entreprises l'arrêt commence dès le premier jour, sans prendre dans les jours qui sont le fruit de notre travail !

Et concernant les mesures concrètes pour l'instant qui ont été faites au CSE, elles ne sont pas de nature à répondre au problème, elles sont même la confirmation que la direction ne comprend pas la question de santé publique et ne s'en préoccupe qu'avec un temps de retard:

- Les navettes sont interrompues
- Les réunions se feront avec un espacement d'1 personne sur 2 dans la salle
- Pas plus de 3 personnes à la machine à café et ne pas rester trop longtemps (incroyable !)
- Nettoyage des vestiaires à chaque embauche, nettoyage des micro-ondes dans les salles (pas de précisions si il existe des moyens humains et matériels en plus)
- Selfs : 1m entre les gens, horaires étendus, moins de 100 personnes à chaque fois
- Ne pas prendre les ascenseurs, ou pas plus de 6 à bord (la direction n'a pas pu expliquer comment on faisait pour prendre l'ascenseur à 6 en respectant la distance d'1 mètre !)
- Le travail dans les bureaux collectifs : horaire en 2\*8, sans prime de quart
- Le travail à bord : horaires 2\*8
- Le critère arrêt maladie est retiré de la prime de présentisme

**Ces mesures n'empêcheront pas la propagation de la maladie, c'est une évidence. D'autres mesures allant vers le confinement seront peut-être annoncées par le gouvernement ce soir ou dans la semaine mais ce retard pris par la direction sur la dangerosité de la situation n'est pas acceptable !**

Michelin a pris la décision de fermer ses usines, d'autres usines vont prendre la même direction... on peut légitimement se demander si celles qui ferment ne le font pas pour des raisons de défaut de production plutôt que des raisons de santé publique. Mais on voit bien que toutes les plus grosses entreprises ne jouent pas le jeu et mettent leur rentabilité avant la santé publique.

**Ces actionnaires et directeurs sont irresponsables, ils nous mettent en danger ainsi que notre famille et toute la société... pour ne pas arrêter la production et écorner le bénéfice des actionnaires. Il n'y a aucune raison de payer de notre santé.**

En Italie qui ont une dizaine de jours de décalage en avance sur la propagation de la maladie, des grèves se répandent. Les ouvriers s'opposent à l'irresponsabilité des patrons, de la métallurgie notamment, qui veulent continuer coûte que coûte à faire tourner les usines. Sous la pression des grèves, Ferrari a pris la décision d'arrêter 15 jours la production et de payer intégralement ses ouvriers sans leur demander de prendre sur leur congé et sans faire appel au chômage partiel. Fiat a arrêté la production plusieurs jours pour nettoyer et désinfecter ses ateliers, vestiaires, zone de repos...

Aux chantiers dans les ateliers, à bord et même au BE on ne peut pas faire de télétravail ! Alors la fabrication des profits doit passer **après** notre santé à tous !

**Les entreprises non indispensables doivent être fermées le temps qu'il faut, et l'intégralité des salaires garantis !**